

SOLO[®]25

BLOX[™]

Pour l'usage des professionnels formés uniquement.

Appât prêt à l'emploi, à utiliser contre les rats (*Rattus norvegicus*, *Ratus ratus*) et souris domestiques (*Mus musculus*) à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments hors de portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques et des animaux d'élevage, et pour une utilisation dans les égouts.

Substance active: Brodifacoum 0.0025% w/w
(CAS-Nr.: 28772-56-7)

Contre les souris et rats (adulte et juvénile).

Ce produit contient un agent d'amertume et un colorant.

Utilisez les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0004

POIDS NET : 8kg
Blocs individuels de 20g

Fabricant :



3699 Kinsman Blvd.
Madison, WI 53704, États-Unis
www.belllabs.com

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS

Titulaire de l'autorisation :
Bell Laboratories Netherlands B.V.
De Cuserstraat 93
1081 CN Amsterdam
The Netherlands
+1 608 241-0202
Email: emea@belllabs.com

Mentions de danger et conseils de prudence :

ATTENTION



H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 : Éliminer les contenu/recipient selon les réglementation.

Consignes d'utilisation :

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, mener un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixées au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts.

Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage.

Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Portez des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN374).

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Les postes d'appâtages doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage au besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par les saletés.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appât à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de lutte alternative.

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison (+33 (0)1 45 42 59 59)».

En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.

Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Instructions d'emploi :

Appât prêt à l'emploi contre les souris domestiques (*Mus musculus*), rats bruns (*Rattus norvegicus*) and rats noirs (*Rattus rattus*), adultes et juvéniles.

Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

Pour une utilisation à l'intérieur dans des postes d'appâtage sécurisés pour la protection des stocks, denrées alimentaires, santé et matériaux.



Pour l'usage de professionnels formés uniquement.

Appât prêt à l'emploi, à utiliser contre les rats (*Rattus norvegicus*, *Rattus rattus*) et souris domestiques (*Mus musculus*) à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments hors de portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques et des animaux d'élevage, et pour une utilisation dans les égouts.

Substance active: Brodifacoum 0.0025% w/w (CAS-Nr.: 28772-56-7)

Contre les souris et rats (adulte et juvénile). Ce produit contient un agent d'amertume et un colorant. Utilisez les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0004

POIDS NET : 8 kg
Blocs individuels de 20g

Élimination du produit et de son emballage :

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

Stockage :

Conservé le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Durée de conservation : 2 ans

Titulaire de l'autorisation :

Bell Laboratories Netherlands B.V.
De Cuserstraat 93
1081 CN Amsterdam
The Netherlands
Tel: +1 608-241-0202
Email: emea@belllabs.com

Fabricant :



Pour une utilisation en extérieur autour des bâtiments dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appât couverts et protégés pour la protection des stocks, denrées alimentaires, santé et matériaux.

Souris : 20-40 g d'appât par point d'appât, tous les 4 mètres à l'infestation faible et tous les 2 mètres à l'infestation élevée.

Rats : 100-200 g d'appât par point d'appât, tous les 10 mètres à l'infestation faible et tous les 5 mètres à l'infestation élevée.

Les points d'appât doivent être visités tous les 2 ou 3 jours au moins au début du traitement et une fois par semaine au moins par la suite pour vérifier si l'appât est accepté, si les points d'appât n'ont pas été endommagés et pour éliminer les rongeurs morts. Réapprovisionner les postes d'appâtage lorsqu'il le faut.

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers.

Remplacer tout appât d'un point d'appât si celui-ci a été endommagé par de l'eau ou contaminé par des saletés.

Protéger les appâts des intempéries. Placer les points d'appât dans des zones non inondables.

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement.

Retirer tout appât restant ou les postes d'appât au terme de la période de traitement.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

Utilisation à Égouts :

Appât prêt à l'emploi contre les rats bruns (*Rattus norvegicus*), adultes et juvéniles à fixer ou à appliquer dans des postes d'appâtage sécurisés ou fixé à des points d'appât couverts et protégés.

100-200g d'appât par plaque d'égout.

Les appâts doivent être appliqués de façon à ne pas entrer en contact avec l'eau et à ne pas être emportés.

Placer les appâts seulement dans les réseaux d'égout raccordés à la station d'épuration des eaux usées.

Mesures de gestion des risques :

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.

Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage.

Éliminer les cadavres des rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Instructions de premiers secours et mesures d'urgence de protection de l'environnement :

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote : Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas de :

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.

Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

Dangereux pour la faune.

Centre antipoison: +33 (0)1 45 42 59 59